

SONDAGE FEBEA / OPINIONWAY

**PRÉVENTION DES CANCERS DE LA PEAU :
1 FRANÇAIS SUR 5 N'UTILISE AUCUNE PROTECTION SOLAIRE À LA
PLAGE, ET PLUS DE 1 SUR 2 FAIT DE MÊME EN VILLE**



Après le confinement, les Français expriment-ils une plus forte envie de soleil ? Quelle protection comptent-ils adopter ? Pour répondre à ces questions, la FEBEA (Fédération des Entreprises de la Beauté) dévoile les résultats d'un sondage réalisé en partenariat avec OpinionWay sur les usages des Français en matière de protection solaire. Le point sur les bons réflexes à adopter, en ville comme à la plage avec Françoise Audebert, conseillère scientifique à la FEBEA.

- **Une forte envie de soleil surtout après cette période de confinement**

Suite au confinement, 41% des Français expriment leur envie de s'exposer davantage au soleil. Une envie plus nettement marquée encore chez les femmes : 1 sur 2 déclare vouloir s'exposer plus.

On note aussi que l'envie de soleil est plus forte chez les jeunes : 60% des jeunes de 18-24 ans ont envie de s'exposer plus, alors qu'il s'agit déjà du **2ème type de cancer le plus commun chez les jeunes femmes**¹.

Cet été sera donc sans doute marqué par une augmentation de l'**exposition des Français aux rayons solaires**.

Pour autant, ils sont encore nombreux à ne pas en mesurer les risques ...

Ainsi, en France, on recense au total 90.000 cas de mélanome, dont **plus de 11.000 nouveaux cas chaque année**². Malgré cet enjeu majeur de santé publique, le sondage révèle que :

- sur la plage, encore **20% des Français n'utilisent aucune protection**, et **28% en utilisent « parfois »** (une à deux fois dans la journée).
- et en ville, ce chiffre grimpe à **53% des Français**, et culmine même à **63% chez les hommes**.

¹ Source Institut national du Cancer (InCa) 2019

² [L'Organisation Mondiale de la Santé \(OMS\)](#)

CONTACTS PRESSE :

THE DESK – Guillaume Bourg : guillaume@agencethedesk.com - 06 10 61 62 50

FEBEA – Audrey Peauger : apeauger@febea.fr – 01 56 69 67 21

Françoise Audebert, conseillère scientifique à la FEBEA rappelle les précautions suivantes : « *En ville, l'intensité des rayons UV est la même que sur la plage. Les méfaits du soleil sont causés par les rayons UV, qui ne provoquent pas de sensation de chaleur. Et la pollution accentue les méfaits des UV sur la peau. Il est donc important d'utiliser une protection solaire en ville dès l'apparition des beaux jours* ».

Le comportement des hommes est particulièrement préoccupant : 1 homme sur 4 n'utilise jamais de crème solaire à la plage (contre 1 femme sur 6). Pourtant, comme le rappelle Françoise Audebert : « *La peau des hommes n'est pas moins fragile que celle des femmes. Il est important que les hommes adoptent aussi comme geste de prévention l'application de produit de protection solaire* ». En 2017, sur 15.000 nouveaux cas de mélanomes cutanés estimés en France, 8 000 étaient des hommes (contre 7 343 femmes) et les hommes représentent 60% des décès.³

A quels risques s'exposent ceux qui ne se protègent pas ?

Françoise Audebert : « Une exposition au soleil sans protection adaptée est dangereuse pour la santé. **1 cancer sur 3 diagnostiqué à travers le monde est un cancer de la peau. Et l'augmentation des cancers cutanés est frappante : ils ont été multipliés par 2,5 depuis 1983.**

Les rayons UVB varient selon l'heure de la journée. C'est vers midi qu'ils sont les plus forts. Ce sont eux qui activent la production de mélanine, responsable du bronzage durable, et stimulent la multiplication des cellules de l'épiderme pour qu'il devienne plus épais. Ils pénètrent moins profondément mais sont plus néfastes que les UVA car plus énergétiques. **Les rayons UVB représentent la 1^{ère} cause des coups de soleil, des dommages directs à l'ADN et des cancers de la peau.**

Les UVA sont à l'origine du vieillissement de la peau et des rides (destruction des fibres de collagène et d'élastine). Ces rayons ultraviolets ont les longueurs d'onde les plus longues et pénètrent profondément dans les tissus de la peau qu'ils endommagent. Ils activent la mélanine déjà présente dans les cellules de la couche supérieure de la peau, générant un bronzage sur le court terme. Les rayons UVA passent quasiment librement à travers les nuages et peuvent même traverser le verre des vitres et sont présent toute la journée. L'action négative des UVA n'est pas toujours immédiatement visible car elle est lente et cumulative. »

- **Des freins au réflexe « crème solaire » qui n'ont plus lieu d'être**

Sur la plage, **1 Français sur 2 applique de la crème en moyenne 3 fois dans la journée**. Pour Françoise Audebert, « *ces chiffres sont préoccupants. Cela signifie que la moitié des Français n'applique soit jamais de crème solaire sur la plage, soit une à deux fois par jour, ce qui est insuffisant* ».

Leur première motivation est **d'éviter les coups de soleil (43%)**, suivi par l'envie de se protéger des risques sanitaires comme le cancer (36%). Seuls 12% se protègent pour contrer l'effet du soleil sur le vieillissement de la peau.

Quant à ceux qui hésitent à se protéger, ils mettent d'abord en avant la **toxicité des ingrédients (37%)**, suivi du côté jugé peu pratique ou collant des crèmes (29%), et enfin par le souci de protéger l'environnement (23%).

³ [Institut national du Cancer](#)

Pour autant, **les produits solaires bio ne convainquent pas massivement les Français** : 60% des Français déclarent ne pas les utiliser. Quant à ceux qui optent pour des formules bio, leurs motivations sont partagées entre raisons environnementales et sanitaires.

Une crème solaire peut-elle contenir un ingrédient toxique ?

Laure Menanteau, conseillère scientifique à la FEBEA explique qu'un produit solaire est un produit cosmétique, c'est-à-dire qu'il est encadré par la réglementation cosmétique européenne, qui est la plus stricte au monde. Ce qui la rend d'autant plus efficace, c'est qu'elle évolue en fonction des découvertes scientifiques. Par exemple, on peut **noter 23 mises à jour en la matière depuis 6 ans.**

Certains filtres UV entrant dans la composition de produits solaires font l'objet d'un **débat** : comme **le dioxyde de titane ou l'octocrylène**. **Le dioxyde de titane** sous forme de nanomatériau est un filtre solaire extrêmement efficace, parfois dénoncé comme possible cancérigène **et dont la sécurité d'emploi dans les produits solaires a pourtant été parfaitement avérée.** Les données scientifiques les plus récentes confirment que le dioxyde de titane **ne pénètre pas dans la peau.** Il se comporte comme un minuscule miroir qui réfléchit et absorbe les rayons les plus nocifs du soleil, à savoir les UVA et les UVB, et est donc particulièrement efficace.

Que sait-on vraiment des risques de pollution des océans par les filtres solaires ?

Il faut souligner que **la concentration des filtres solaires dans l'eau est en tout état de cause extrêmement faible, de l'ordre du nanogramme** (un milliardième de gramme) **au microgramme** (un millionième de gramme) **par litre.** La perception d'un film huileux à la surface de l'eau n'est absolument pas représentative de la quantité de produit dans l'eau. Elle est encore moins représentative de la quantité de filtre solaire dans l'eau, celui-ci n'étant qu'un composant parmi d'autres du produit solaire.

Le dioxyde de titane, qui est un filtre solaire d'origine minérale **ne reste pas à la surface de l'eau, et ne se dissout pas non plus dans l'eau.** Il n'empêche donc pas les rayons UV de pénétrer dans l'eau.

De plus, les produits de protection solaire sont aujourd'hui formulés pour **être résistants à l'eau**, ce qui évite qu'ils ne se déposent dans les eaux de baignade. De même, les fabricants de produits de solaires améliorent sans cesse la biodégradabilité de leurs formules.

On entend parfois parler de l'effet de certains filtres solaires, comme l'octocrylène, sur le blanchissement des coraux. Il faut savoir que cet effet n'est pas avéré et serait en tout état de cause minime en comparaison avec les principales causes du déclin des coraux, à savoir l'augmentation de la température des eaux, l'acidité des eaux et la pêche excessive des coraux. C'est ce qui a été, entre autres, démontré récemment par le Centre océanographique de Monaco.

À propos de la FEBEA

La FEBEA – Fédération des Entreprises de la Beauté, est l'unique Syndicat professionnel des entreprises de beauté et de bien-être (parfumerie, cosmétiques, produits d'hygiène, de toilette, produits capillaires). Elle rassemble plus de 350 entreprises, dont 82% de TPE et PME.

CONTACTS PRESSE :

THE DESK – Guillaume Bourg : guillaume@agencethedesk.com - 06 10 61 62 50

FEBEA – Audrey Peauger : apeauger@febea.fr – 01 56 69 67 21